



**PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE
SANAGA (PATDHS)**



Projet P157733 (Crédit IDA 6044/6045-CM) – UGP MINEE

NOM DU PAYS : République du Cameroun

NOM DU PROJET : Projet d'Assistance Technique pour le Développement de
l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE - P157733

CREDIT IDA : N° 6044-CM et 6045-CM

TITRE DE SERVICES : Services de consultants pour la sélection d'un consultant chargé
de réaliser l'audit des états comptables et financiers du PATDHS pour les exercices
2023 ; 2024 ; du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2025 et la période de grâce allant du 1^{er}
février 2025 au 31 mai 2025.

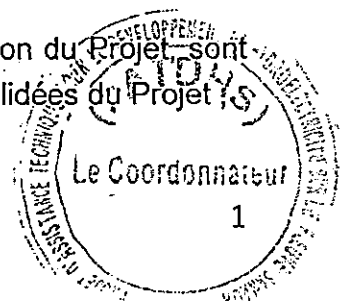
AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 01/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 25 OCT 2023 RELATIF
**AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT
DES ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES
EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1^{er} AU 31 JANVIER 2025 ET LA PERIODE DE
GRACE ALLANT DU 1^{er} FEVRIER 2025 AU 31 MAI 2025.**

1. La République du Cameroun a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de **Services de consultants pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser l'audit des états comptables et financiers du PATDHS pour les exercices 2023 ; 2024 ; du 1^{er} au 31 janvier 2025 et la période de grâce allant du 1^{er} février 2025 au 31 mai 2025 .**

2. **Mission de consultants** : Les services du consultant consistent à exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière et comptable consolidée du Projet pour les exercices 2023 ; 2024 ; la période allant du 01/01/2025 au 31/01/2025 et la période de grâce allant du 01/02/2025 au 31/05/2025, pour les deux unités de gestion du projet (UGP).

De manière plus spécifique, l'Auditeur devra s'assurer que :

- Les ressources consolidées mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;
- Les états financiers, qui sont établis par les différentes Unités de Gestion du Projet, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières consolidées du Projet ;



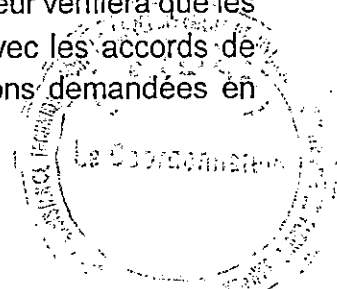
- Les Unités de Gestion du Projet ont en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

Audit de clôture :

Au titre de l'exercice constitutif de l'audit de clôture, l'Auditeur devra conduire les diligences additionnelles suivantes et produire un avis spécifique sur ces conclusions :

- Confirmer l'existence physique de tous les biens d'actifs immobilisés acquis dans le cadre du Projet et s'assurer que des dispositions ont été prises pour le transfert de ces biens dans le patrimoine de l'Etat (Gouvernement) en conformité avec les règles de gestion des finances publiques applicables aux projets financés par les PTF ;
- S'assurer que les dépenses payées pendant la période de grâce (s'il en existe dans le cadre de ce projet) correspondent bien aux fournitures et services livrés et réceptionnés par le Projet au plus tard à la date de clôture du Projet ;
- Vérifier que toutes les dettes relatives au Projet et éligibles au financement IDA ont été payées et justifiées/documentées dans des DRF ;
- Vérifier que les fonds non utilisés ont été reversés à l'IDA ou que des dispositions sont prises pour leur reversement à l'IDA et la fermeture du compte désigné avant la fin de la période de grâce ;
- S'assurer que l'avance initiale a été justifiée en totalité et que le Projet a soumis une DRF de justification en conséquence ou est dans le processus d'en soumettre une avant la fin de la période de grâce ;
- La gestion des cautions de garantie sur les marchés et la fiscalité sur les marchés sont en conformité avec les accords de financement ;
- La validation des rapports (provisoires et définitifs) des consultants est faite dans les délais requis indiqués dans les contrats ;
- Les dépassements budgétaires sur les catégories de dépenses ont requis les autorisations de l'IDA ;
- L'affectation des ressources de financement par rapport aux activités respecte les catégories de dépenses ou les composantes ;
- Tous les engagements donnés par le Projet à la date de la clôture de la période sont prévus par les accords de financement et les directives de la Banque ;

Dans le cas de décaissement sur la base de rapport de suivi financier, l'auditeur vérifiera que les rapports établis pendant la période couverte par l'audit sont conformes avec les accords de financement, sincères, fiables et donnent une image fidèle des transactions demandées en remboursement.



Le contrat sera conclu pour trois (03) exercices 2023 ; 2024 ; la période allant du 01/01/2025 au 31/01/2025 et la période de grâce allant du 01/02/2025 au 31/05/2025 et sera réalisé selon un calendrier indicatif qui sera présenté au consultant.

La durée des travaux d'audit est estimée à 30 jours calendaires. Les rapports d'audit de l'année n devront être soumis au plus tard le 30 juin de l'année n+1.

3. Le Coordonnateur du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues). Les principaux critères de sélection sont :

- > **Expérience générale du consultant** comme auditeur comptable et financier (contrats d'audit comptable et financier antérieurs auprès des structures autres que les Projets) ;
- > **Expérience spécifique du consultant** comme auditeur comptable et financier des Projets (contrats d'audit comptable et financier antérieurs auprès des Projets financés par la Banque Mondiale).

4. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition 2011, révisée en juillet 2014, (« Directives de Consultants »).

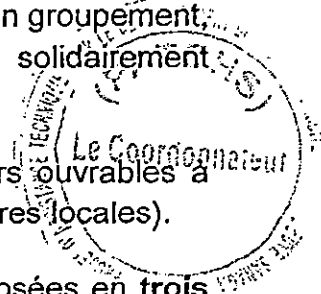
5. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

6. De plus amples informations peuvent être obtenues tous les Jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 15h30 heures (heures locales).

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées en **trois (03) exemplaires** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 09 NOV 2023, à 15 heures 30 minutes (heure locale), avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET

N° 000 1-ASM/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU 25 OCT 2023



RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER
L'AUDIT DES ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS DU PATDHS POUR LES
EXERCICES 2023 ; 2024 ; DU 1^{er} AU 31 JANVIER 2025 ET LA PERIODE DE
GRACE ALLANT DU 1^{er} FEVRIER 2025 AU 31 MAI 2025. »

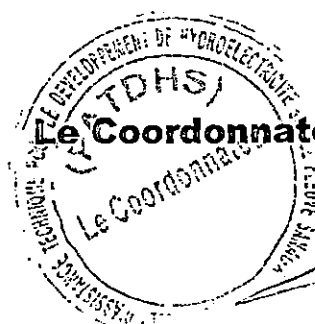
Unité de Gestion du Projet d'Assistance Technique pour le
Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga
(PATDHS)-MINEE ;

Sise au quartier Olezoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi,
derrière Prestige Hôtel, face Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun

Email : podieluc@yahoo.fr ; abega_g@yahoo.fr ; enblanche2002@yahoo.fr .

Tél : (237) 680 81 64 12 / 691 40 28 91 / 699 35 92 86.

Yaoundé le 25 OCT 2023



Podie Luc
Ingénieur Général Energétique
Expert en Evaluation Environnementale